

Arrêté du 19 février 2015 relatif aux forfaits alloués aux établissements de santé mentionnés à l'article L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale ayant des activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie ou ayant une activité d'hospitalisation à domicile

EN VIGUEUR DU 01/03/2023 AU 01/03/2025

Dernière mise à jour des données de ce texte : 01 janvier 2026

Annexe 8

VERSION EN VIGUEUR DU 01/03/2023 AU 01/03/2025

[Modifié par Arrêté du 1er mars 2023 - art.](#)

LISTE 1 : DIAGNOSTICS ET ACTES ASSOCIÉS AUTORISANT LA FACTURATION D'UN SUPPLÉMENT DE SURVEILLANCE CONTINUE

CODÉS CIM-10	LIBELLÉS CIM-10	CODÉS ACTES CCAM	EXT. PMSI	LIBELLÉS CCAM
A021	Sepsis à Salmonella			
A227	Sepsis charbonneux			
A267	Sepsis à Erysipelothrix			
A327	Sepsis à Listeria			
A400	Sepsis à streptocoques, groupe A			

A401	Sepsis à streptocoques, groupe B			
A402	Sepsis à streptocoques, groupe D et entérocoques			
A403	Sepsis à Streptococcus pneumoniae			
A408	Autres sepsis à streptocoques			
A409	Sepsis à streptocoques, sans précision			
A410	Sepsis à staphylocoques dorés			
A411	Sepsis à d'autres staphylocoques précisés			
A412	Sepsis à staphylocoques non précisés			
A413	Sepsis à Haemophilus influenzae			
A414	Sepsis à microorganismes anaérobies			
A415	Sepsis à d'autres microorganismes Gram négatif			
A418	Autres sepsis précisés			
A419	Sepsis, sans précision			

A427	Sepsis actinomycosique			
B377	Sepsis à Candida			
D61. 0	Aplasie médullaire constitutionnelle			
D61. 1	Aplasie médullaire d'origine médicamenteuse			
D61. 2	Aplasie médullaire due à d'autres agents externes			
D61. 3	Aplasie médullaire idiopathique			
D61. 8	Autres aplasies médullaires précisées			
D61. 9	Aplasie médullaire, sans précision			
D62	Anémie posthémorragique aiguë	FELF011		Transfusion de concentré de globules rouges d'un volume inférieur à une demimasse sanguine
E10. 0	Diabète sucré de type 1, avec coma			
E10. 1	Diabète sucré de type 1, avec acidocétose			
E11. 00	Diabète sucré de type 2, insulinotraité, avec coma			

E11. 08	Diabète sucré de type 2 non insulinotraité ou sans précision, avec coma			
E11. 10	Diabète sucré de type 2 insulinotraité, avec acidocétose			
E11. 18	Diabète sucré de type 2 non insulinotraité ou sans précision, avec acidocétose			
E12. 0	Diabète sucré de malnutrition, avec coma			
E12. 1	Diabète sucré de malnutrition, avec acidocétose			
E13. 0	Autres diabètes sucrés précisés, avec coma			
E13. 1	Autres diabètes sucrés précisés, avec acidocétose			
E14. 0	Diabète sucré, sans précision, avec coma			
E14. 1	Diabète sucré, sans précision, avec acidocétose			
E27. 1	Insuffisance corticosurrénale primaire			
E27. 2	Crise addisonienne			
E27. 3	Insuffisance corticosurrénale médicamenteuse			

E27. 4	Insuffisances corticosurrénales, autres et sans précision			
E83. 50	Hypercalcémie supérieure à 3 millimoles [mmol] par litre			
E83. 51	Hypocalcémie inférieure à 1,5 millimoles [mmol] par litre			
E87. 00	Hypernatrémie supérieure à 150 millimoles [mmol] par litre			
E87. 10	Hyponatrémie inférieure à 120 millimoles [mmol] par litre			
E87. 50	Hyperkaliémie supérieure à 6,5 millimoles [mmol] par litre			
E87. 60	Hypokaliémie inférieure à 2,5 millimoles [mmol] par litre			
E89. 6	Hypofonctionnement corticosurrénal (de la médullaire) après un acte à visée diagnostique et thérapeutique			
F10. 4	Troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation d'alcool : syndrome de sevrage avec delirium			
F10. 40	Syndrome de sevrage de			

	l'alcool avec délirium, sans convulsion			
F10. 41	Syndrome de sevrage de l'alcool avec délirium, avec convulsions			
F11. 0	Troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation d'opiacés : intoxication aiguë			
F11. 00	Troubles mentaux et du comportement dus à une intoxication aiguë par les opiacés, sans complication			
F11. 01	Troubles mentaux et du comportement dus à une intoxication aiguë par les opiacés, avec traumatismes ou autres blessures physiques			
F11. 02	Troubles mentaux et du comportement dus à une intoxication aiguë par les opiacés, avec d'autres complications médicales			
F11. 03	Troubles mentaux et du comportement dus à une intoxication aiguë par les opiacés, avec délirium			
F11. 04	Troubles mentaux et du comportement dus à une intoxication aiguë par les opiacés, avec distorsion des perceptions			
F11. 05	Troubles mentaux et du comportement dus à une			

	intoxication aigüe par les opiacés, avec coma			
F11. 06	Troubles mentaux et du comportement dus à une intoxication aigüe par les opiacés, avec convulsions			
F11. 07	Troubles mentaux et du comportement dus à une intoxication aigüe pathologique par les opiacés			
G00. 0	Méningite à Haemophilus			
G00. 1	Méningite à pneumocoques			
G00. 2	Méningite à streptocoques			
G00. 3	Méningite à staphylocoques			
G00. 8	Autres méningites bactériennes			
G00. 9	Méningite bactérienne, sans précision			
G01	Méningite au cours d'affections bactériennes classées ailleurs			
G04. 0	Encéphalite aiguë disséminée			
G04. 1	Myélopathies associées au virus HTLV-1			
G04. 2	Méningo-encéphalite et			

	méningomyélite bactériennes, non classées ailleurs			
G04. 8	Autres encéphalites, myélites et encéphalomyélites			
G04. 9	Encéphalite, myélite et encéphalomyélite, sans précision			
G05. 0	Encéphalite, myélite et encéphalomyélite au cours d'infections bactériennes classées ailleurs			
G05. 1	Encéphalite, myélite et encéphalomyélite au cours d'infections virales classées ailleurs			
G05. 2	Encéphalite, myélite et encéphalomyélite au cours d'autres maladies infectieuses et parasitaires classées ailleurs			
G05. 8	Encéphalite, myélite et encéphalomyélite au cours d'autres affections classées ailleurs			
G08	Phlébite et thrombophlébite intracrâniennes et intrarachidiennes			
G41. 0	État de grand mal épileptique			
G41. 1	État de petit mal			

	épileptique			
G41. 2	État de mal épileptique partiel complexe			
G41. 8	Autres états de mal épileptique			
G61. 0	Syndrome de Guillain-Barré			
G70. 0	Myasthénie			
G70. 2	Myasthénie congénitale au cours du développement			
G73. 0	Syndrome myasthénique au cours de maladies endocriniennes			
G73. 1	Syndrome de Lambert-Eaton (C00-D48 +)			
G73. 2	Autres syndromes myasthéniques au cours de maladies tumorales (C00-D48)			
G73. 3	Syndrome myasthénique au cours d'autres maladies classées ailleurs			
I20. 0	Angine de poitrine instable			
I20. 1	Angine de poitrine avec spasme coronaire vérifié			
I21. 00	Infarctus (transmural aigu) du myocarde (de la paroi) antérieure, prise en charge initiale			

I21. 000	Infarctus (transmural aigu) du myocarde (de la paroi antérieure), prise en charge initiale, infarctus de 24 heures ou moins			
I21. 10	Infarctus (transmural aigu) du myocarde (de la paroi inférieure), prise en charge initiale			
I21. 100	Infarctus (transmural aigu) du myocarde de la paroi inférieure, prise en charge initiale, infarctus de 24 heures ou moins			
I21. 20	Infarctus (transmural aigu) du myocarde d'autres localisations, prise en charge initiale			
I21. 200	Infarctus (transmural aigu) du myocarde d'autres localisations, prise en charge initiale, infarctus de 24 heures ou moins			
I21. 30	Infarctus (transmural aigu) du myocarde de localisation non précisée, prise en charge initiale			
I21. 300	Infarctus (transmural aigu) du myocarde de localisation non précisée, prise en charge initiale, infarctus de 24 heures ou moins			
I21. 40	Infarctus sous-endocardique (aigu du			

	myocarde), prise en charge initiale			
I21. 400	Infarctus sous-endocardique (aigu du myocarde), prise en charge initiale, infarctus de 24 heures ou moins			
I21. 90	Infarctus (aigu) du myocarde sans précision, prise en charge initiale			
I21. 900	Infarctus (aigu) du myocarde sans précision, prise en charge initiale, infarctus de 24 heures ou moins			
I22. 00	Infarctus du myocarde à répétition (de la paroi) antérieure, prise en charge initiale			
I22. 000	Infarctus du myocarde à répétition (de la paroi antérieure), prise en charge initiale, infarctus de 24 heures ou moins			
I22. 10	Infarctus du myocarde à répétition, de la paroi inférieure, prise en charge initiale			
I22. 100	Infarctus du myocarde à répétition (de la paroi inférieure), prise en charge initiale, infarctus de 24 heures ou moins			
I22. 80	Infarctus du myocarde à répétition d'autres			

	localisations, prise en charge initiale			
I22. 800	Infarctus du myocarde à répétition d'autres localisations, prise en charge initiale, infarctus de 24 heures ou moins			
I22. 90	Infarctus du myocarde à répétition de localisation non précisée, prise en charge initiale			
I22. 900	Infarctus du myocarde à répétition de localisation non précisée, prise en charge initiale, infarctus de 24 heures ou moins			
I23. 0	Hémopéricarde comme complication récente d'un infarctus aigu du myocarde			
I23. 1	Communication interauriculaire comme complication récente d'un infarctus aigu du myocarde			
I23. 2	Communication interventriculaire comme complication récente d'un infarctus aigu du myocarde			
I23. 3	Rupture de la paroi cardiaque sans hémopéricarde comme complication récente d'un infarctus aigu du myocarde			
I23. 4	Rupture des cordages tendineux comme			

	complication récente d'un infarctus aigu du myocarde			
I23. 5	Rupture du muscle papillaire comme complication récente d'un infarctus aigu du myocarde			
I23. 6	Thrombose de l'oreillette, de l'auricule et du ventricule comme complication récente d'un infarctus aigu du myocarde			
I23. 8	Autres complications récentes d'un infarctus aigu du myocarde			
I24. 0	Thrombose coronaire n'entraînant pas un infarctus du myocarde			
I24. 1	Syndrome de Dressler			
I26. 0	Embolie pulmonaire, avec mention de coeur pulmonaire aigu			
I30. 0	Péricardite idiopathique aiguë non spécifique			
I30. 1	Péricardite infectieuse			
I31. 1	Péricardite constrictive chronique			
I33. 0	Endocardite infectieuse (aiguë et subaiguë)			

I33. 9	Endocardite aiguë, sans précision			
I41. 1	Myocardite au cours de maladies virales classées ailleurs			
I42. 1	Myocardiopathie obstructive hypertrophique			
I44. 2	Bloc auriculoventriculaire complet			
I45. 5	Autre bloc cardiaque précisé			
I45. 8	Autres troubles précisés de la conduction			
I47. 2	Tachycardie ventriculaire			
I50. 1	Insuffisance ventriculaire gauche	GLLD003		Ventilation spontanée au masque facial, par canule nasale ou par sonde nasopharyngée, sans aide inspiratoire, avec pression expiratoire positive [VS-PEP] [Continuous positive airway pressure] [CPAP], par 24 heures
I50. 1	Insuffisance ventriculaire gauche	GLLD017		Oxygénothérapie avec surveillance continue de l'oxymétrie, en dehors de la ventilation mécanique, par 24 heures
I50. 10	Insuffisance ventriculaire gauche, avec fraction d'éjection ventriculaire gauche [FEVG] supérieure ou égale à 50	GLLD003		Ventilation spontanée au masque facial, par canule nasale ou par sonde nasopharyngée, sans aide inspiratoire, avec pression expiratoire positive [VS-PEP]

				[Continuous positive airway pressure] [CPAP], par 24 heures
I50. 10	Insuffisance ventriculaire gauche, avec fraction d'éjection ventriculaire gauche [FEVG] supérieure ou égale à 50	GLLD017		Oxygénothérapie avec surveillance continue de l'oxymétrie, en dehors de la ventilation mécanique, par 24 heures
I50. 11	Insuffisance ventriculaire gauche, avec fraction d'éjection ventriculaire gauche [FEVG] inférieure à 50 et supérieure ou égale à 40	GLLD003		Ventilation spontanée au masque facial, par canule nasale ou par sonde nasopharyngée, sans aide inspiratoire, avec pression expiratoire positive [VS-PEP] [Continuous positive airway pressure] [CPAP], par 24 heures
I50. 11	Insuffisance ventriculaire gauche, avec fraction d'éjection ventriculaire gauche [FEVG] inférieure à 50 et supérieure ou égale à 40	GLLD017		Oxygénothérapie avec surveillance continue de l'oxymétrie, en dehors de la ventilation mécanique, par 24 heures
I50. 12	Insuffisance ventriculaire gauche, avec fraction d'éjection ventriculaire gauche [FEVG] inférieure à 40	GLLD003		Ventilation spontanée au masque facial, par canule nasale ou par sonde nasopharyngée, sans aide inspiratoire, avec pression expiratoire positive [VS-PEP] [Continuous positive airway pressure] [CPAP], par 24 heures
I50. 12	Insuffisance ventriculaire gauche, avec fraction d'éjection ventriculaire gauche [FEVG] inférieure à 40	GLLD017		Oxygénothérapie avec surveillance continue de l'oxymétrie, en dehors de la ventilation mécanique, par 24 heures
I50. 19	Insuffisance ventriculaire gauche, avec fraction d'éjection ventriculaire gauche [FEVG] non précisée	GLLD003		Ventilation spontanée au masque facial, par canule nasale ou par sonde nasopharyngée, sans aide inspiratoire, avec pression expiratoire positive [VS-PEP]

				[Continuous positive airway pressure] [CPAP], par 24 heures
I50. 19	Insuffisance ventriculaire gauche, avec fraction d'éjection ventriculaire gauche [FEVG] non précisée	GLLD017		Oxygénothérapie avec surveillance continue de l'oxymétrie, en dehors de la ventilation mécanique, par 24 heures
I67. 4	Encéphalopathie hypertensive			
I85. 0	Varices oesophagiennes hémorragiques	FELF011		Transfusion de concentré de globules rouges d'un volume inférieur à une demimasse sanguine
I98. 3	Varices oesophagiennes hémorragiques au cours de maladies classées ailleurs	FELF011		Transfusion de concentré de globules rouges d'un volume inférieur à une demimasse sanguine
J46	État de mal asthmatique			
J68. 0	Bronchite et pneumopathie dues à des agents chimiques, des émanations, des fumées et des gaz	GELD005		Nébulisation d'agent thérapeutique à destination bronchique [aérosol] avec surveillance de la saturation en oxygène par mesure transcutanée [SpO2] et surveillance de la fréquence cardiaque, pendant au moins 2 heures
J90	Épanchement pleural, non classé ailleurs	GGJB001		Drainage d'un épanchement de la cavité pleurale, par voie transcutanée sans guidage
J91	Épanchement pleural au cours de maladies classées ailleurs	GGJB001		Drainage d'un épanchement de la cavité pleurale, par voie transcutanée sans guidage
J93. 0	Pneumothorax spontané	GGJB001		Drainage d'un épanchement de la

	avec pression positive			cavité pleurale, par voie transcutanée sans guidage
J93. 1	Autres pneumothorax spontanés	GGJB001		Drainage d'un épanchement de la cavité pleurale, par voie transcutanée sans guidage
J93. 8	Autres pneumothorax	GGJB001		Drainage d'un épanchement de la cavité pleurale, par voie transcutanée sans guidage
J93. 9	Pneumothorax, sans précision	GGJB001		Drainage d'un épanchement de la cavité pleurale, par voie transcutanée sans guidage
J96. 0	Insuffisance respiratoire aiguë	GLLD003		Ventilation spontanée au masque facial, par canule nasale ou par sonde nasopharyngée, sans aide inspiratoire, avec pression expiratoire positive [VS-PEP] [Continuous positive airway pressure] [CPAP], par 24 heures
J96. 0	Insuffisance respiratoire aiguë	GLLD015		Ventilation mécanique intratrachéale avec pression expiratoire positive [PEP] inférieure ou égale à 6 et FiO2 inférieure ou égale à 60 %, par 24 heures
J96. 0	Insuffisance respiratoire aiguë	GLLD017		Oxygénothérapie avec surveillance continue de l'oxymétrie, en dehors de la ventilation mécanique, par 24 heures
J96. 00	Insuffisance respiratoire aiguë de type I [hypoxique]	GLLD003		Ventilation spontanée au masque facial, par canule nasale ou par sonde nasopharyngée, sans aide inspiratoire, avec pression expiratoire positive [VS-PEP] [Continuous positive airway pressure] [CPAP], par 24 heures

J96. 00	Insuffisance respiratoire aigüe de type I [hypoxique]	GLLD015		Ventilation mécanique intratrachéale avec pression expiratoire positive [PEP] inférieure ou égale à 6 et FiO2 inférieure ou égale à 60 %, par 24 heures
J96. 00	Insuffisance respiratoire aigüe de type I [hypoxique]	GLLD017		Oxygénothérapie avec surveillance continue de l'oxymétrie, en dehors de la ventilation mécanique, par 24 heures
J96. 01	Insuffisance respiratoire aigüe de type II [hypercapnique]	GLLD003		Ventilation spontanée au masque facial, par canule nasale ou par sonde nasopharyngée, sans aide inspiratoire, avec pression expiratoire positive [VS-PEP] [Continuous positive airway pressure] [CPAP], par 24 heures
J96. 01	Insuffisance respiratoire aigüe de type II [hypercapnique]	GLLD015		Ventilation mécanique intratrachéale avec pression expiratoire positive [PEP] inférieure ou égale à 6 et FiO2 inférieure ou égale à 60 %, par 24 heures
J96. 01	Insuffisance respiratoire aigüe de type II [hypercapnique]	GLLD017		Oxygénothérapie avec surveillance continue de l'oxymétrie, en dehors de la ventilation mécanique, par 24 heures
J96. 09	Insuffisance respiratoire aigüe, type non précisé	GLLD003		Ventilation spontanée au masque facial, par canule nasale ou par sonde nasopharyngée, sans aide inspiratoire, avec pression expiratoire positive [VS-PEP] [Continuous positive airway pressure] [CPAP], par 24 heures
J96. 09	Insuffisance respiratoire	GLLD015		Ventilation mécanique

	aigüe, type non précisé			intratrachéale avec pression expiratoire positive [PEP] inférieure ou égale à 6 et FiO2 inférieure ou égale à 60 %, par 24 heures
J96. 09	Insuffisance respiratoire aigüe, type non précisé	GLLD017		Oxygénothérapie avec surveillance continue de l'oxymétrie, en dehors de la ventilation mécanique, par 24 heures
K25. 0	Ulcère de l'estomac aigu, avec hémorragie	FELF011		Transfusion de concentré de globules rouges d'un volume inférieur à une demimasse sanguine
K25. 2	Ulcère de l'estomac aigu, avec hémorragie et perforation	FELF011		Transfusion de concentré de globules rouges d'un volume inférieur à une demimasse sanguine
K25. 4	Ulcère de l'estomac chronique ou non précisé, avec hémorragie	FELF011		Transfusion de concentré de globules rouges d'un volume inférieur à une demimasse sanguine
K26. 0	Ulcère du duodénum aigu, avec hémorragie	FELF011		Transfusion de concentré de globules rouges d'un volume inférieur à une demimasse sanguine
K26. 2	Ulcère du duodénum aigu, avec hémorragie et perforation	FELF011		Transfusion de concentré de globules rouges d'un volume inférieur à une demimasse sanguine
K26. 4	Ulcère du duodénum chronique ou non précisé, avec hémorragie	FELF011		Transfusion de concentré de globules rouges d'un volume inférieur à une demimasse sanguine

K50. 0	Maladie de Crohn de l'intestin grêle	HSLF001		Alimentation entérale et parentérale, avec apport de plus de 35 kilocalories par kilogramme par jour [kcal/ kg/ jour], par 24 heures
K50. 0	Maladie de Crohn de l'intestin grêle	HSLF002		Alimentation parentérale avec apport de 20 à 35 kilocalories par kilogramme par jour [kcal/ kg/ jour], par 24 heures
K50. 0	Maladie de Crohn de l'intestin grêle	HSLF003		Alimentation parentérale avec apport de plus de 35 kilocalories par kilogramme par jour [kcal/ kg/ jour], par 24 heures
K50. 1	Maladie de Crohn du gros intestin	HSLF001		Alimentation entérale et parentérale, avec apport de plus de 35 kilocalories par kilogramme par jour [kcal/ kg/ jour], par 24 heures
K50. 1	Maladie de Crohn du gros intestin	HSLF002		Alimentation parentérale avec apport de 20 à 35 kilocalories par kilogramme par jour [kcal/ kg/ jour], par 24 heures
K50. 1	Maladie de Crohn du gros intestin	HSLF003		Alimentation parentérale avec apport de plus de 35 kilocalories par kilogramme par jour [kcal/ kg/ jour], par 24 heures
K50. 8	Autres formes de la maladie de Crohn	HSLF001		Alimentation entérale et parentérale, avec apport de plus de 35 kilocalories par kilogramme par jour [kcal/ kg/ jour], par 24 heures
K50. 8	Autres formes de la maladie de Crohn	HSLF002		Alimentation parentérale avec apport de 20 à 35 kilocalories par kilogramme par jour [kcal/ kg/ jour], par 24 heures

K50. 8	Autres formes de la maladie de Crohn	HSLF003		Alimentation parentérale avec apport de plus de 35 kilocalories par kilogramme par jour [kcal/ kg/ jour], par 24 heures
K50. 9	Maladie de Crohn, sans précision	HSLF001		Alimentation entérale et parentérale, avec apport de plus de 35 kilocalories par kilogramme par jour [kcal/ kg/ jour], par 24 heures
K50. 9	Maladie de Crohn, sans précision	HSLF002		Alimentation parentérale avec apport de 20 à 35 kilocalories par kilogramme par jour [kcal/ kg/ jour], par 24 heures
K50. 9	Maladie de Crohn, sans précision	HSLF003		Alimentation parentérale avec apport de plus de 35 kilocalories par kilogramme par jour [kcal/ kg/ jour], par 24 heures
K51. 0	Pancolite ulcéreuse (chronique)	HSLF001		Alimentation entérale et parentérale, avec apport de plus de 35 kilocalories par kilogramme par jour [kcal/ kg/ jour], par 24 heures
K51. 0	Pancolite ulcéreuse (chronique)	HSLF002		Alimentation parentérale avec apport de 20 à 35 kilocalories par kilogramme par jour [kcal/ kg/ jour], par 24 heures
K51. 0	Pancolite ulcéreuse (chronique)	HSLF003		Alimentation parentérale avec apport de plus de 35 kilocalories par kilogramme par jour [kcal/ kg/ jour], par 24 heures
K51. 2	Rectite ulcéreuse (chronique)	HSLF001		Alimentation entérale et parentérale, avec apport de plus de 35 kilocalories par kilogramme par jour [kcal/ kg/ jour], par 24 heures

K51. 2	Rectite ulcéreuse (chronique)	HSLF002		Alimentation parentérale avec apport de 20 à 35 kilocalories par kilogramme par jour [kcal/ kg/ jour], par 24 heures
K51. 2	Rectite ulcéreuse (chronique)	HSLF003		Alimentation parentérale avec apport de plus de 35 kilocalories par kilogramme par jour [kcal/ kg/ jour], par 24 heures
K51. 3	Recto-sigmoïdite ulcéreuse (chronique)	HSLF001		Alimentation entérale et parentérale, avec apport de plus de 35 kilocalories par kilogramme par jour [kcal/ kg/ jour], par 24 heures
K51. 3	Recto-sigmoïdite ulcéreuse (chronique)	HSLF002		Alimentation parentérale avec apport de 20 à 35 kilocalories par kilogramme par jour [kcal/ kg/ jour], par 24 heures
K51. 3	Recto-sigmoïdite ulcéreuse (chronique)	HSLF003		Alimentation parentérale avec apport de plus de 35 kilocalories par kilogramme par jour [kcal/ kg/ jour], par 24 heures
K51. 4	Polypes coliques inflammatoires	HSLF001		Alimentation entérale et parentérale, avec apport de plus de 35 kilocalories par kilogramme par jour [kcal/ kg/ jour], par 24 heures
K51. 4	Polypes coliques inflammatoires	HSLF002		Alimentation parentérale avec apport de 20 à 35 kilocalories par kilogramme par jour [kcal/ kg/ jour], par 24 heures
K51. 4	Polypes coliques inflammatoires	HSLF003		Alimentation parentérale avec apport de plus de 35 kilocalories par kilogramme par jour [kcal/ kg/ jour], par 24 heures

K51. 5	Colite ulcéreuse gauche	HSLF001		Alimentation entérale et parentérale, avec apport de plus de 35 kilocalories par kilogramme par jour [kcal/ kg/ jour], par 24 heures
K51. 5	Colite ulcéreuse gauche	HSLF002		Alimentation parentérale avec apport de 20 à 35 kilocalories par kilogramme par jour [kcal/ kg/ jour], par 24 heures
K51. 5	Colite ulcéreuse gauche	HSLF003		Alimentation parentérale avec apport de plus de 35 kilocalories par kilogramme par jour [kcal/ kg/ jour], par 24 heures
K51. 8	Autres recto-colites hémorragiques	HSLF001		Alimentation entérale et parentérale, avec apport de plus de 35 kilocalories par kilogramme par jour [kcal/ kg/ jour], par 24 heures
K51. 8	Autres recto-colites hémorragiques	HSLF002		Alimentation parentérale avec apport de 20 à 35 kilocalories par kilogramme par jour [kcal/ kg/ jour], par 24 heures
K51. 8	Autres recto-colites hémorragiques	HSLF003		Alimentation parentérale avec apport de plus de 35 kilocalories par kilogramme par jour [kcal/ kg/ jour], par 24 heures
K51. 9	Recto-colite hémorragique, sans précision	HSLF001		Alimentation entérale et parentérale, avec apport de plus de 35 kilocalories par kilogramme par jour [kcal/ kg/ jour], par 24 heures
K51. 9	Recto-colite hémorragique, sans précision	HSLF002		Alimentation parentérale avec apport de 20 à 35 kilocalories par kilogramme par jour [kcal/ kg/ jour], par 24 heures

K51. 9	Recto-colite hémorragique, sans précision	HSLF003		Alimentation parentérale avec apport de plus de 35 kilocalories par kilogramme par jour [kcal/ kg/ jour], par 24 heures
K85. 0	Pancréatite aiguë idiopathique			
K85. 1	Pancréatite aiguë d'origine biliaire			
K85. 2	Pancréatite aiguë d'origine alcoolique			
K85. 3	Pancréatite aiguë médicamenteuse			
K85. 8	Autres pancréatites aiguës			
K85. 9	Pancréatite aiguë, sans précision			
K92. 0	Hématémèse	FELF011		Transfusion de concentré de globules rouges d'un volume inférieur à une demimasse sanguine
K92. 1	Mélaena	FELF011		Transfusion de concentré de globules rouges d'un volume inférieur à une demimasse sanguine
K92. 2	Hémorragie gastro-intestinale, sans précision	FELF011		Transfusion de concentré de globules rouges d'un volume inférieur à une demimasse sanguine
L51. 20	Épidermolyse nécrosante suraiguë [Lyell] avec décollement égal ou			

	supérieur à 30 % (de la surface du corps)			
L51. 29	Épidermolyse nécrosante suraiguë [Lyell] avec décollement inférieur à 30 % (de la surface du corps) et sans précision			
M72. 6	Fasciite nécrosante			
M72. 60	Fasciite nécrosante-Sièges multiples			
M72. 61	Fasciite nécrosante-Région scapulaire			
M72. 62	Fasciite nécrosante-Bras			
M72. 63	Fasciite nécrosante-Avant-bras			
M72. 64	Fasciite nécrosante-Main			
M72. 65	Fasciite nécrosante-Région pelvienne et cuisse			
M72. 66	Fasciite nécrosante-Jambe			
M72. 67	Fasciite nécrosante-Cheville et pied			
M72. 68	Fasciite nécrosante-Autres localisations			
M72. 69	Fasciite nécrosante-Siège non précisé			

N17. 0	Insuffisance rénale aiguë avec nécrose tubulaire			
N17. 1	Insuffisance rénale aiguë avec nécrose corticale aiguë			
N17. 2	Insuffisance rénale aiguë avec nécrose médullaire			
O14. 1	Prééclampsie sévère			
O15. 0	Éclampsie au cours de la grossesse			
O15. 1	Éclampsie au cours du travail			
O15. 2	Éclampsie au cours de la puerpéralité			
O15. 9	Éclampsie, sans précision quant à la période			
O72. 0	Hémorragie de la délivrance (troisième période)	FELF011		Transfusion de concentré de globules rouges d'un volume inférieur à une demimasse sanguine
O72. 1	Autres hémorragies immédiates du post-partum	FELF011		Transfusion de concentré de globules rouges d'un volume inférieur à une demimasse sanguine
O72. 2	Hémorragie du post-partum, tardive et secondaire	FELF011		Transfusion de concentré de globules rouges d'un volume inférieur à une demimasse sanguine

O85	Sepsis puerpéral			
R40. 20	État végétatif chronique			
R40. 28	Coma, autre et sans précision			
R57. 0	Choc cardiogénique	EQLF001		Injection intraveineuse continue de dobutamine ou de dopamine à débit inférieur à 8 microgrammes par kilogramme par minute [$\mu\text{g}/\text{kg}/\text{min}$], ou de dopexamine en dehors de la période néonatale, par 24 heures
R57. 1	Choc hypovolémique	ENLF001		Pose de dispositif intraartériel de surveillance de la pression intraartérielle
R57. 1	Choc hypovolémique	EPLF002		Pose d'un cathéter veineux central, par voie transcutanée
R57. 1	Choc hypovolémique	EQLF002		Perfusion intraveineuse de produit de remplissage à un débit supérieur à 50 millilitres par kilogramme [ml/kg] en moins de 24 heures, chez l'adulte
R57. 2	Choc septique			
R57. 8	Autres chocs	EQLF001		Injection intraveineuse continue de dobutamine ou de dopamine à débit inférieur à 8 microgrammes par kilogramme par minute [$\mu\text{g}/\text{kg}/\text{min}$], ou de dopexamine en dehors de la période néonatale, par 24 heures
R65. 3	Syndrome de réponse inflammatoire systémique			

	d'origine non infectieuse avec défaillance d'organe			
S06. 00	Commotion cérébrale, sans plaie intracrânienne			
S06. 10	Oedème cérébral traumatique, sans plaie intracrânienne			
S06. 20	Lésion traumatique cérébrale diffuse, sans plaie intracrânienne			
S06. 30	Lésion traumatique cérébrale en foyer, sans plaie intracrânienne			
S06. 40	Hémorragie épidurale, sans plaie intracrânienne			
S06. 50	Hémorragie sous-durale traumatique, sans plaie intracrânienne			
S06. 60	Hémorragie sous- arachnoïdienne traumatique, sans plaie intracrânienne			
S06. 70	Lésion traumatique intracrânienne avec coma prolongé, sans plaie intracrânienne			
S06. 80	Autres lésions traumatiques intracrâniennes, sans plaie intracrânienne			
S12. 00	Fracture fermée de la première vertèbre cervicale			

S12. 10	Fracture fermée de la deuxième vertèbre cervicale			
S12. 20	Fracture fermée d'autres vertèbres cervicales précisées			
S12. 70	Fractures fermées multiples du rachis cervical			
S13. 4	Entorse et foulure du rachis cervical			
S27. 00	Pneumothorax traumatique, sans plaie intrathoracique	AFLB007		Injection thérapeutique périodurale [épidurale] d'agent pharmacologique, sans guidage
S27. 00	Pneumothorax traumatique, sans plaie intrathoracique	AFLB017		Administration périodurale [épidurale] d'agent pharmacologique au long cours
S27. 00	Pneumothorax traumatique, sans plaie intrathoracique	GGJB001		Drainage d'un épanchement de la cavité pleurale, par voie transcutanée sans guidage
S27. 10	Hémothorax traumatique, sans plaie intrathoracique	AFLB007		Injection thérapeutique périodurale [épidurale] d'agent pharmacologique, sans guidage
S27. 10	Hémothorax traumatique, sans plaie intrathoracique	AFLB017		Administration périodurale [épidurale] d'agent pharmacologique au long cours
S27. 10	Hémothorax traumatique, sans plaie intrathoracique	GGJB001		Drainage d'un épanchement de la cavité pleurale, par voie transcutanée sans guidage
S27. 20	Hémopneumothorax	AFLB007		Injection thérapeutique

	traumatique, sans plaie intrathoracique			péridurale [épidurale] d'agent pharmacologique, sans guidage
S27. 20	Hémopneumothorax traumatique, sans plaie intrathoracique	AFLB017		Administration péridurale [épidurale] d'agent pharmacologique au long cours
S27. 20	Hémopneumothorax traumatique, sans plaie intrathoracique	GGJB001		Drainage d'un épanchement de la cavité pleurale, par voie transcutanée sans guidage
S27. 30	Autres lésions traumatiques du poumon, sans plaie intrathoracique	AFLB007		Injection thérapeutique péridurale [épidurale] d'agent pharmacologique, sans guidage
S27. 30	Autres lésions traumatiques du poumon, sans plaie intrathoracique	AFLB017		Administration péridurale [épidurale] d'agent pharmacologique au long cours
S27. 30	Autres lésions traumatiques du poumon, sans plaie intrathoracique	GGJB001		Drainage d'un épanchement de la cavité pleurale, par voie transcutanée sans guidage
S36. 00	Lésion traumatique de la rate, sans plaie intra-abdominale			
S36. 01	Lésion traumatique de la rate, avec plaie intra-abdominale			
S36. 10	Lésion traumatique du foie et de la vésicule biliaire, sans plaie intra-abdominale			
S36. 11	Lésion traumatique du foie et de la vésicule biliaire, avec plaie intra-abdominale			
S47. + 0	Écrasement de la région scapulaire			

S77.0	Écrasement de la hanche			
S77.1	Écrasement de la cuisse			
S77.2	Écrasement de la hanche avec la cuisse			
T20.2	Brûlure du second degré de la tête et du cou	GELD005		Nébulisation d'agent thérapeutique à destination bronchique [aérosol] avec surveillance de la saturation en oxygène par mesure transcutanée [SpO2] et surveillance de la fréquence cardiaque, pendant au moins 2 heures
T20.3	Brûlure du troisième degré de la tête et du cou	GELD005		Nébulisation d'agent thérapeutique à destination bronchique [aérosol] avec surveillance de la saturation en oxygène par mesure transcutanée [SpO2] et surveillance de la fréquence cardiaque, pendant au moins 2 heures
T20.6	Corrosion du second degré de la tête et du cou	GELD005		Nébulisation d'agent thérapeutique à destination bronchique [aérosol] avec surveillance de la saturation en oxygène par mesure transcutanée [SpO2] et surveillance de la fréquence cardiaque, pendant au moins 2 heures
T20.7	Corrosion du troisième degré de la tête et du cou	GELD005		Nébulisation d'agent thérapeutique à destination bronchique [aérosol] avec surveillance de la saturation en oxygène par mesure transcutanée [SpO2] et surveillance de la fréquence cardiaque, pendant au moins 2 heures

T27.0	Brûlure du larynx et de la trachée			
T27.1	Brûlure comprenant le larynx et la trachée avec les poumons			
T28.0	Brûlure de la bouche et du pharynx			
T31.1	Brûlures couvrant entre 10 et moins de 20 % de la surface du corps	EQLF002		Perfusion intraveineuse de produit de remplissage à un débit supérieur à 50 millilitres par kilogramme [ml/ kg] en moins de 24 heures, chez l'adulte
T31.1	Brûlures couvrant entre 10 et moins de 20 % de la surface du corps	HSLD002		Alimentation entérale par sonde avec apport de plus de 35 kilocalories par kilogramme par jour [kcal/ kg/ jour], par 24 heures
T31.2	Brûlures couvrant entre 20 et moins de 30 % de la surface du corps			
T32.1	Corrosions couvrant entre 10 et moins de 20 % de la surface du corps	EQLF002		Perfusion intraveineuse de produit de remplissage à un débit supérieur à 50 millilitres par kilogramme [ml/ kg] en moins de 24 heures, chez l'adulte
T32.1	Corrosions couvrant entre 10 et moins de 20 % de la surface du corps	HSLD002		Alimentation entérale par sonde avec apport de plus de 35 kilocalories par kilogramme par jour [kcal/ kg/ jour], par 24 heures
T32.2	Corrosions couvrant entre 20 et moins de 30 % de la surface du corps			

T37. 2	Intoxication par antipaludiques et médicaments agissant sur d'autres protozoaires du sang			
T38. 3	Intoxication par insuline et hypoglycémiants oraux [antidiabétiques]			
T39. 1	Intoxication par dérivés du 4-aminophénol			
T44. 7	Intoxication par bêta-bloquants, non classés ailleurs			
T46. 1	Intoxication par inhibiteurs calciques			
T75. 4	Effets du courant électrique	DEQP007		Surveillance continue de l'électrocardiogramme par oscilloscopie et/ ou télésurveillance, avec surveillance continue de la pression intraartérielle et/ ou de la saturation artérielle en oxygène par méthodes non effractives, par 24 heures
T78. 0	Choc anaphylactique dû à une intolérance alimentaire			
T78. 2	Choc anaphylactique, sans précision			
T78. 3	Oedème angioneurotique			
T80. 5	Choc anaphylactique dû au sérum			

T88. 2	Choc anesthésique			
T88. 6	Choc anaphylactique dû à des effets indésirables d'une substance médicamenteuse appropriée et correctement administrée			

NOTA :

Conformément à l'article 3 de l'arrêté du 1er mars 2023 (SPRH2305803A), ces dispositions entrent en vigueur au 1er mars 2023.